L’islam régissant tout, il passe également avant l’intérêt des entreprises

écrit par Philippe Le Routier | 23 avril 2015

L’islam en entreprise…

http://resistancerepublicaine.com/2015/lislam-fout-la-merde-en-entreprise-aussi-bobos-et-islamo-collabos-se-bandent-les-yeux/

» *les cas conflictuels ont marqué une hausse mais restent minoritaires avec seulement 12% des faits constatés.* »

J’adore…
Bon, 12% c’est en effet une minorité, la majorité commençant par définition à 51%… Mais, doit on vraiment atteindre ce chiffre pour enfin réagir ?
Dans un pays où nos élus nous auront tant fait chier avec leur PRINCIPE DE PRÉCAUTION…
Moi j’aurais tendance à dire que non.

Et c’est vrai que ça commence à devenir vraiment pénible d’entendre parler de « faits religieux » là où il serait bien plus honnête de parler de problèmes liés à la pratique de l’islam en entreprise.

Quand ma boîte était encore en Alsace, j’avais parmi ma clientèle… Un couvent !
Le monsieur de l’OFRE pourrait il me contacter pour m’expliquer comment des religieuses Catholiques n’ont trouvé aucun problème à être régulièrement livrées en nourriture et boissons…
Par un Protestant ?
Précision importante pour ce monsieur, c’est que ces religieuses ne m’ont JAMAIS demandé de cacher ma croix.

J’allais même livrer ce couvent avec mon « copilote » le plus nul en conduite… C’est à dire… Mon chien !

Et il était gâté par les soeurs ce petit saligaud, parce qu’il avait une tête tellement clownesque qu’il apportait à ces femmes un certain derivatif dans une vie qui est tout de même assez austère, et moi, avant de pouvoir faire la conversation, j’avais tout de même une semi-remorque entière à vider.

Il aurait été accueilli comment mon clebard par des musulmans pour qui le chien est un animal impur ?

J’ai parfois transporté au cours de ma carrière de transporteur routier les engins de chantier d’un entrepreneur en bâtiment de confession juive !

Il se foutait que je sois Protestant, j’évitais simplement d’emmener un de mes chiens (j’en ai 2 désormais) mais, ça n’a rien de confessionnel , c’est juste que son chien à lui ne supportait pas les autres chiens !

« détail » intéressant, cet homme n’employait aucun musulman !
Et là, ce n’est pas non plus pour des motifs religieux, il avait déjà eu des musulmans dans son personnel, mais il

faisait de la démolition et du recyclage de gravats, des activités plutôt physiques, dangereuses et qui réclament que les ouvriers soient en forme…
Et de son propre aveu, durant le ramadan, ça aurait été trop compliqué d'assurer la sécurité d'un musulman dormant debout à côté d'une broyeuse à béton (principe de précaution donc)
Mais par contre il ne favorisait pas non plus les juifs, lui, il embauchait sur du muscle et des compétences.

En fait, les seules boîtes avec lesquelles j'ai bossé par le passé avant d'en avoir ras le bol qui étaient mono confessionnel… C'était des boîtes tenues… Par des musulmans ! Eux, c'est curieux mais ils peuvent discriminer comme ils veulent, ils n'auront jamais d'ennui !

On POUVAIT EMPLOYER DES MUSULMANS, je le sais, je l'ai fait !
Mais c'était avant, avant que leur nombre ne leur rende possible toutes leurs revendications.
Aujourd'hui, pourquoi mon ex-associé irait il se compliquer la vie avec un musulman sur ses quais, sachant que le musulman en question a neuf chances sur dix D'EXIGER DE POUVOIR ALLER PRIER pendant que ses collègues bossent, et que durant le ramadan le gars fournira un arrêt de travail bidon dont la secu n'osera même pas aller vérifier s'il est justifié ou non ?

Navré, mais si les musulmans ont tellement besoin de loi « anti discrimination » (pour ceux qui veulent bosser) ils le doivent à leurs coreligionnaires qui ont foutu le bordel ; quand on est patron on est déjà noyé sous la paperasse, on a pas le temps de vérifier si le candidat musulman va accepter NOS conditions, conformes au code du travail, ou s'il va choisir d'imposer LES SIENNES, conformes à la charia.

Philippe Le Routier